

Direct Authou Mars 2025

Edito

Le printemps revient, en tout cas dans les calendriers. Espérons que les gros gels sont derrière nous.

Ce début de printemps voit aussi un évènement particulier pour la commune puisque la mairie déménage le 28 mars pour s'installer à partir du 1^{er} avril dans l'ancienne école. Vous serez donc à partir de cette date accueillis dans la salle de classe du milieu. Pour cela vous devrez rentrer sous le préau et prendre le couloir. L'accès sera fléché. La première salle de classe devient une salle de réunion et sera utilisée bien sûr pour les réunions du conseil municipal mais aussi pour les besoins que peuvent avoir les différents groupes de la commune. Merci à ceux qui ont œuvré pour cette installation.

Justement parlons du conseil municipal. Il s'est réuni le 17 janvier. Vous trouverez ci-après les points principaux à retenir. Nous avons attendu pour faire la réunion suivante que les comptes de 2024 soient définitivement arrêtés par le service comptable de la préfecture, et le budget de recettes pour 2025 à peu près connu. Las, pour l'instant ce n'est pas le cas. Aussi finalement deux réunions distinctes sont organisées :

- le vendredi 4 avril à 19h, avec l'ordre du jour ci-dessous
- ainsi que le samedi 12 avril à 10h.

Si les choses se présentent bien, le samedi 12 avril nous pourrons clore les comptes de l'année 2024 et arrêter le budget pour l'année 2025. Nous pourrons également voir apparaître un nouvel outil de communication entre nous avec un site internet pour la commune qui vous sera présenté et qui vous permettra de disposer de plus d'informations.

Pour rappel, nous avons eu une réunion communale le 18 janvier pour les vœux de la commune qui a permis de partager sur les évènements de 2024 et d'évoquer les actions pour 2025.

La réunion du conseil du 17 janvier

Le conseil a approuvé :

- ✓ le transfert de la mairie vers l'ancienne école
- ✓ le retrait du panneau **70** à l'entrée du village côté Brionne
- ✓ la vente des biens meubles inutiles (tables, chaises de l'ancienne école, mais aussi une balayeuse professionnelle qui a très peu servi, ...)

Parmi les autres points à noter :

- un entretien avec la gendarmerie, Sébastien Leroy, responsable du peloton et Elise Masson, correspondante pour Authou qui a permis d'échanger sur de nombreuses informations intéressantes ; Sébastien Leroy est d'accord pour rééditer cette présentation plus largement dans une réunion pour tous.
- poubelles : elles seront changées au cours du deuxième trimestre, pour des poubelles permettant un contrôle pour chaque foyer ; en 2026, la facturation sera basée sur un forfait plus un variable fonction du volume de la poubelle et du nombre de fois où la poubelle sera utilisée.
- inondation / incendie : une solution pour offrir un lieu où se réfugier en cas d'urgence va être recherchée
- passage à niveau vers Brionne : la SNCF cherche des solutions pour le rendre plus visible et diminuer les risques d'accident par les véhicules ne respectant pas les conditions de sécurité routière
- réserves d'eau pour la lutte contre l'incendie : un nouvel entretien avec les pompiers a eu lieu le 27 janvier pour clarifier les sites retenus ; la commune n'a pas encore reçu d'accord sur sa demande de subvention ; même en cas d'accord, il faudra s'assurer du financement
- scolarité : Authou doit payer la scolarité de 15 enfants (Brionne 6, Pont-Authou 6, Montfort 3) ; Brionne est clairement moins chère que les autres ; Pont-Authou s'est alignée sur le prix indiqué par le préfet, Montfort est plus chère.

La réunion du conseil du vendredi 4 avril 19h – l'ordre du jour

Le conseil discutera notamment sur les sujets de délibération suivant :

- ✓ les pénalités de retard pour la taille des haies
- ✓ les conventions scolaires (Brionne, Pont-Authou et Montfort sur Risle)
- ✓ le règlement local de publicité intercommunal
- ✓ les nuisances dues aux animaux
- ✓ les seuils d'approbation des devis
- ✓ les taux d'imposition (foncier – bâti non bâti – et taxe d'habitation)

D'autres sujets seront abordés, notamment dans la suite des points discutés lors du conseil du mois de janvier.

La réunion du conseil du samedi 12 avril 10h – l'ordre du jour

Le conseil discutera notamment sur les sujets de délibération suivant :

- ✓ Situation des associations et demandes de subventions
- ✓ Validation du fonctionnement (recettes et dépenses) et du bilan (investissements et report à nouveau) 2024
- ✓ Approbation du budget 2025 en fonctionnement et en investissement

La construction du budget 2025, s'est basée, d'une part sur une analyse détaillée poste par poste en reprenant toutes les dépenses et les recettes des années 2022, 2023 et 2024, d'autre part sur l'estimation des besoins de l'exercice. Côté recettes la vision est très incertaine.

Comme indiqué plus haut, cette réunion est mise un samedi matin pour permettre à un plus grand nombre de venir d'une part prendre connaissance de la situation financière de la commune, mais aussi pour permettre de découvrir le nouveau site internet de la commune qui sera bientôt mis en place et ce qu'il peut apporter.

Evènements du comité des fêtes

Le 8 mars a été organisé un dîner dansant qui a permis même aux moins sportifs de se dégourdir les jambes et de s'éclaircir la gorge en chantant ou fredonnant les rythmes de la soirée, tout en regardant avec modération les dives bouteilles qui accompagnaient le repas. Merci à l'assistance pour sa convivialité.

Le 17 mai : une bourse aux vêtements ainsi qu'une bourse aux plantes. Le comité des fêtes communiquera notamment pour permettre à ceux et celles qui sont intéressé(e)s de réserver un emplacement.

Le 14 juin : journée pêche à la pisciculture de Pont-Authou.

Merci à l'équipe du comité des fêtes pour leur engagement pour la commune et pour les activités qu'ils développent.

En complément

Dans le cadre de l'évènement «Pierres en lumières» auquel contribuent 89 communes de l'Eure le weekend des 16 au 18 mai, l'église d'Authou pourra faire l'objet d'une visite documentée. Des précisions seront apportées ultérieurement.

L'association des anciens combattants a tenu son assemblée annuelle samedi 22 mars. L'organisation des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre a été définie.

La région a demandé un recensement des friches. Ces sites, qui n'entraînent pas de consommation foncière supplémentaire si elles sont réemployées, sont mentionnés sur un portail internet où des porteurs de projet cherchent ces biens.

La piscine « les 3 ilets » à Pont-Audemer change ses horaires pendant les vacances de printemps (5 au 20 avril) :

- lundi, mercredi, jeudi et samedi : de 14h à 20h
- mardi et vendredi : de 11h30 à 20h
- dimanche et jours fériés : de 9h à 13h

Les poubelles – dernières informations

Elles seront mises à disposition des habitants le samedi 5 avril à la mairie de 9h à 12h et de 14h à 17h. il faut les mettre en service immédiatement à la place des poubelles actuelles pour permettre d'identifier tous les problèmes éventuels dans les mois qui viennent. Le fonctionnement et le coût du service reste le même jusqu'à la fin de l'année. Les nouvelles modalités d'usage du service seront communiquées ultérieurement.

Passage à l'heure d'été : c'est ce weekend !

Heures d'ouvertures de la mairie pour le public : le mardi de 13h30 à 16h30, le vendredi de 15h à 19h. Vous pouvez aussi écrire à : mairie.authou@orange.fr ou laisser un message au 09.61.22.56.92.